

ACADEMIE LILLE

LYCEE SOPHIE BERTHELOT

224 Boulevard Gambetta

BP 209

62100 CALAIS CEDEX



**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES**

**CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN VOYAGE DE 4 JOURS ET 5 NUITS à BERLIN pour 52 personnes  
DU 10 avril 2023 au 15 avril 2023**

**CCTP**

Code des marchés publics issu du décret n° 2006-975 du 1er Août 2006 (Article 76)

***Cadre réservé au pouvoir adjudicateur***

**Numéro de la mise en concurrence : BERTH BERLIN – 2023**

Date de notification :

Date de réception indiquée sur l'AR :

Date de remise en main propre au titulaire :

Reçu à titre de notification une copie de l'accord-cadre.

Signature du titulaire :

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES .....	1
ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE.....	3
ARTICLE 2 – Détails des prestations et des prix : .....	3
2.1– Références exigées.....	3
2.2 – Normes et réglementation applicables .....	3
ARTICLE 3 – ORGANISATION DU VOYAGE .....	3
3.1 Programme.....	4
3.2 : Hébergement :.....	4
3.3 : Restauration : .....	5
ARTICLE 4 - DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT .....	5
ARTICLE 5 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT .....	5

## ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet de définir les conditions techniques d'exécution des prestations liées à l'organisation d'un voyage de 4 jours et 5 nuits à Berlin pour 52 personnes du 10 avril 2023 au 15 avril 2023.

## ARTICLE 2 – Détails des prestations et des prix :

L'offre devra faire l'objet d'un devis détaillé et préciser le chiffrage des options annulation individuelle et de groupe.

### 2.1- Références exigées

Peuvent répondre au présent marché public toutes les sociétés ou compagnies de transports terrestres, ou toute autre société, mandataire ou agence de voyage.

Les candidats seront ou feront appel à des prestataires de transports légalement enregistrés pour le transport national ou international de personnes et disposant d'un certificat de capacité professionnelle en cours de validité.

### 2.2 - Normes et réglementation applicables

Les prestations, objet du présent marché, satisferont aux prescriptions des normes applicables en France et en Europe, et en particulier aux dispositions relatives aux transports scolaires, à savoir :

- décret n° 73-462 du 4 mai 1973 relatif au transport routier des élèves ;
- décret n° 84-322 du 3 mai 1984 relatif aux conventions de transports entre organisateurs de transports scolaires et transporteurs ;
- loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs et décret d'application du 16 août 1985 ;
- loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 et décret d'application n° 94-460 du 15 juin 1994 relatifs à la vente de voyages et de séjours.

*Cette liste n'est pas limitative et pour l'ensemble des textes cités ci-dessus ou non, il sera toujours fait l'application de la dernière édition, avec mise à jour, additifs, rectificatifs, etc.*

## ARTICLE 3 – ORGANISATION DU VOYAGE

**4 jours 3 nuits en pension complète en auberge de jeunesse à Berlin pour 48 élèves et 4 enseignants et la prise en charge d'un chauffeur pour l'hébergement et les repas dans les mêmes conditions que le groupe.**

### LE PRIX TOTAL DU VOYAGE COMPREND :

- **l'hébergement** (4 jours 3 nuits en pension complète en auberge de jeunesse à Berlin.) depuis le dîner du jour 1 jusqu'au panier-repas du déjeuner du jour 4.
- **Le petit déjeuner du jour 1 au restaurant**
- **Le déjeuner du jour 1 au restaurant**
- **Le dîner du jour 4 au restaurant**
- **L'autocar de grand confort de l'établissement à l'établissement** et pendant les excursions, excepté pendant le repos du ou des chauffeur(s). Tous les frais éventuels sont inclus : péages, parking, droit d'entrée en ville, hébergement et repas du ou des chauffeur(s) ;
- **la réservation des visites** (droits d'entrée compris) ;
- **l'assurance individuelle de chaque participant** (rapatriement sanitaire inclus) ;
- **l'assistance téléphonique** à tout moment.

### EN OPTION SELON L'EFFECTIF ACTUEL DU GROUPE :

#### Garantie annulation

- Pack Garantie Annulation Sécurité pour des événements déclenchant **le retrait des autorisations administratives à partir du niveau de l'inspection académique.**

## 3.1 Programme

Jour	Petit déjeuner	Matinée	Déjeuner	Après-midi	Dîner & Nuit
<b>Jour de départ 1</b> le lundi 10 avril 2023				Départ du lycée Sophie Berthelot vers 20 :00	Repas à la charge des participants
	Transport au départ du lycée Sophie Berthelot Départ vers 20 :00				
<b>Jour 2</b> le mardi 11 avril 2023  08H00 : Arrivée à BERLIN	Au restaurant  (Hors pension complète à réserver par vos soins. Inclus dans le prix.	08H00 : Arrivée à BERLIN Visite du Centre à pied organisée par les enseignants	Au restaurant  (Hors pension complète à réserver par vos soins. Inclus dans le prix.	Visite du Humboldt Forum en après- midi organisée par les enseignants  Installation à l'auberge	Dîner à l'hébergement (Pension Complète) et nuitée.
	08H00 : Arrivée à BERLIN Repos du chauffeur reprise du groupe vers 18 :00 -				
<b>Jour 3</b> le mercredi 12 avril 2023	A l'hébergement (Pension Complète)	Mémorial du Mur de la Bernauer Strasse – visite guidée par un guide du mémorial.	Avec un panier-repas fourni par l'hébergement (Pension Complète)	Balade à vélo (3 heures ) guidée sur le thème :Le Kreuzberg Alternatif	Dîner à l'hébergement (Pension Complète) et nuitée.
	Bus nécessaire pour transferts toute la journée				
<b>Jour 4</b> le jeudi 13 avril 2023	A l'hébergement (Pension Complète)	Visite guidée du site de la Stasi Normannenstrasse	Avec un panier-repas fourni par l'hébergement (Pension Complète)	Mémorial de l'Holocauste libre Potsdamer Platz	Dîner à l'hébergement (Pension Complète) et nuitée..
	Bus nécessaire pour transferts toute la journée				
<b>Jour 4</b> vendredi 14 avril 2023	A l'hébergement (Pension Complète)	Musée Futurium" Toit du Reichstag	Avec un panier-repas fourni par l'hébergement (Pension Complète)	Musée d'histoire allemande et autres musées gratuits du Centre.	Au restaurant (Hors pension complète à réserver par vos soins. Inclus dans le prix.
	20 :00 départ de BERLIN Repos du chauffeur (entre 9 et 11 heures consécutives avant le départ)				
<b>Jour 5</b> Samedi 15 avril 2023	Libre	Arrivée lycée Sophie Berthelot vers 9 :00			

Légende :

En vert les indications sur l'hébergement

En bleu, les indications sur le transport

En orange, les indications sur les visites ayant un coût ou nécessitant une réservation.

## 3.2 : Hébergement :

Les établissements d'hébergement devront être situés de préférence à proximité des lieux visités.

Chambre non mixte multiple pour les élèves et en chambre triple à simple pour les accompagnateurs.

Afin de faciliter l'encadrement du groupe, il est demandé au titulaire d'éviter un éparpillement des participants dans l'établissement.

### **3.3 : Restauration :**

*Les repas en restaurant sont à privilégier, cependant en fonction du programme le panier repas est toléré dans la limite d'un repas par jour.*

## **ARTICLE 4 - DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT**

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article du code des marchés publics.

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail est réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du code du travail ;
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP) ;
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux ou fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de six jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée. A cet effet, il est conseillé de les joindre directement à l'offre.

## **ARTICLE 5 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

Je, soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de :  
(intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

N° de téléphone :

Mél :

Ayant son siège social à :

Immatriculation à l'INSEE :

N° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modification ni réserve ;

1- m'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

A , le

Le candidat, nom :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé » et cachet de la société